Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Affiché le
ID : 057-215705658-20200526-CM250520203-AR

DÉPARTEMENT
MOSELLE

ARRONDISSEMENT
THIONVILLE

Effectif légal du conseil municipal
15

Nombre de conseillers en exercice
15

COMMUNE : *RÉDANGE*

Élection du maire et des adjoints

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'an deux mille vingt, le vingt- cinq du mois de mai

à vingt heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de RÉDANGE

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

CIMARELLI Daniel	CIMARELLI Fanny	VITALONE Marielle
MAIRE Christian	CERERI Jérémy	THOMAS Martine
CENDECKI Christian	CHAMAGNE Céline	PIRES DE MIRANDA Mathias
BAU Evelyne	HORNICK Nicolas	RAGNOTTI Sylvain
ANGELETTI Pascale	SUDIK Jean-Louis	ROCCHIO Olivier

Absents [1] : néant .....
.....
.....
.....

1. Installation des conseillers municipaux [2]

La séance a été ouverte sous la présidence de M. CIMARELLI Daniel, Maire (ou remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M. PIRES DE MIRANDA Mathias a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du maire

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie[3].

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Mme BAU Evelyne et Mme CIMARELLI Fanny

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

[1] Préciser s'ils sont excusés.
[2] Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection du maire et des adjoints a lieu en cours de mandature.
[3] Tiers des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Affiché le
ID : 057-215705658-20200526-CM250520203-AR

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception s au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote *0*

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 0

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 15

f. Majorité absolue [4] 8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CIMARELLI Daniel	15	quinze

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin [5]

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... _____

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... _____

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... _____

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... _____

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... _____

f. Majorité absolue [4] ..... _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

2.6. Résultats du troisième tour de scrutin [6]

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... _____

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... _____

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... _____

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... _____

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

[4] La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.
[5] Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.
[6] Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Affiché le
ID : 057-215705658-20200526-CM250520203-AR

.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

2.7. Proclamation de l'élection du maire

M. CIMARELLI Daniel a été proclamé(e) maire et a été immédiatement installé(e).

3. Élection des adjoints

Sous la présidence de M. CIMARELLI Daniel, élu Maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de deux adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

3.1. Élection du premier adjoint

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 15

f. Majorité absolue [4] 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CENDECKI Christian	11	onze
MAIRE Christian	4	quatre
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin [7]

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... _____

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... _____

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... _____

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... _____

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... _____

f. Majorité absolue [4] ..... _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin [8]

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... _____

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... _____

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... _____

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... _____

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... _____

[7] Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
[8] Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Affiché le
ID : 057-215705658-20200526-CM250520203-AR

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier adjoint

M. CENDECKI Christian a été proclamé(e) premier adjoint et immédiatement installé(e).

3.2. Élection du deuxième adjoint

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 15

f. Majorité absolue [4] 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MAIRE Christian	15	quinze
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin [9]

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... _____

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... _____

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... _____

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... _____

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... _____

f. Majorité absolue [4] ..... _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin [10]

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... _____

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... _____

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... _____

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... _____

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....

[9] Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
[10] Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Affiché le
ID : 057-215705658-20200526-CM250520203-AR

.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint

M. MAIRE Christian a été proclamé(e) deuxième adjoint et immédiatement installé(e).

3.3. Élection du troisième adjoint

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 15

f. Majorité absolue [4] 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
THOMAS Martine	10	dix
ROCCHIO Olivier	4	quatre
ANGELETTI Pascale	1	une
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin [11]

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... _____

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... _____

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... _____

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... _____

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... _____

f. Majorité absolue [4] ..... _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin [12].

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... _____

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... _____

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... _____

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... _____

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint

Mme THOMAS Martine a été proclamé(e) troisième adjoint et immédiatement installé(e).

[11] Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
[12] Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Affiché le
ID : 057-215705658-20200526-CM250520203-AR

3.4. Élection du quatrième adjoint

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 15

f. Majorité absolue [4] 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ANGELETTI Pascale	8	huit
ROCCHIO Olivier	5	cinq
RAGNOTTI Sylvain	2	deux
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin [13]

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... _____

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... _____

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... _____

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... _____

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... _____

f. Majorité absolue [4] ..... _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin [14]

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... _____

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... _____

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... _____

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) ..... _____

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] ..... _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième adjoint

Mme ANGELETTI Pascale a été proclamée quatrième adjoint et immédiatement installée.

4. Observations et réclamations [15]

.....

Néant

.....

[13] Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
[14] Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.
[15] Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Affiché le
ID : 057-215705658-20200526-CM250520203-AR

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le vingt-cinq mai deux mille vingt, à vingt et une heures,, en double exemplaire [16] a été, après lecture, signé par le maire, le conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le maire (ou son remplaçant),

MAIRIE DE REDANGE 57390

Daniel CIMARELLI
Maire

Le conseiller municipal le plus âgé,

Les assesseurs,

Le secrétaire,

[16] Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

Envoyé en préfecture le 27/05/2020
Reçu en préfecture le 27/05/2020
Affiché le
ID : 057-215705658-20200526-CM250520203-AR